

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 MAI 2023

Commune de VILLIERS LE MAHIEU

Yvelines

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, 24 mai à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué le 17 mai, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick BOURDEAUX, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15, Présents : 11, Votants : 14.

Étaient présents : Patrick BOURDEAUX, Didier JODIN, Sandrine HAGNIER, Arnaud GOEPP, Frédéric FONTAINE, Natacha VICHEMONT, Christelle VAN ASSCHE, Laurent DUVAL, Monique BOURDEAUX, Mélanie DELANGE et Laurent JOUFFROY.

Absent(s) : Fabrice LECLERC

Adrien FARÉ pouvoir à Natacha VICHEMONT

Brunhilde JENNY pouvoir à Patrick BOURDEAUX

Secrétaire de séance : Didier JODIN

1- Autoriser Monsieur le Maire a procédé à l'acquisition d'un nouveau camion benne et d'un trafic

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'un nouveau camion-benne et d'un trafic en remplacement des nôtres.

L'achat se fait de particulier à particulier.

Informations concernant les véhicules :

**Le camion benne est vendu à 9 500€, le propriétaire actuel est Monsieur MOTET Laurent.
Le trafic (IVECO) est vendu à 5 000€, le propriétaire actuel est Monsieur MOTET Nicolas.**

L'achat sera imputé au compte n° 2182.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à procéder à l'achat des véhicules

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1 (Laurent DUVAL)

2- Rémunération vacataire

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que nous avons actuellement plusieurs vacataires.

Il est nécessaire de revoir la rémunération des vacataires.

Monsieur le Maire propose de rémunérer les vacataires au taux horaire légal du smic avec 10% supplémentaire.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve à l'unanimité la rémunération des vacataires.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget,

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

Questions diverses

Patrick BOURDEAUX indique qu'un devis de 11 000€ a été signé pour la commande de tables et de chaises pour le remplacement de celles de la cantine et du centre de loisirs.

Une commande supplémentaire de 2 000€ a été faite pour équiper le centre de loisirs de vélos, tricycles, etc.

Laurent JOUFFROY indique son souhait d'avoir un parcours de santé classique ou avec des agrès comme celui d'une commune voisine. Il est possible d'avoir une subvention à hauteur de 80%.

Laurent DUVAL souhaite savoir s'il y a des candidats pour le CCAS. Il aimerait faire un pot d'accueil en septembre. Un livret expliquant les missions de CCAS serait intéressant à mettre en place.

Mélanie DELANGE indique qu'une bouche à incendie « rue du pont d'aulne » est à réparer.

Laurent JOUFFROY et Arnaud GOEPP informent qu'il y a un de souci pour le ramassage des déchets verts en partie à cause des voitures garées sur le trottoir.

Le Conseil municipal fait un constat unanime sur le problème de stationnement sur l'ensemble de la commune.

Séance levée à 20h15